

BULLETIN D'INSCRIPTION

Déterminez le contexte de votre organisme et les besoins de vos parties intéressées selon l'ISO 9001v2015

Session du vendredi 24 novembre 2017, à retourner avant le 16 novembre 2017 à :
AFQP Aquitaine Maison des Associations 55 av de Lattre de Tassigny 33700 MERIGNAC
Fax : 09 72 32 76 84 - E mail : contact@afqp-aquitaine.org

Société	NAF/APE	
M./Mme/Mlle	Prénom	
Service	Fonction	
Adresse		
Code Postal	<input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/> <input type="text"/>	Ville
Tél	Fax	
E-mail		
Siret	<input type="text"/>	

RÈGLEMENT

Destinataire de la facture, si différent :

Personne à contacter

Tél

Cachet de l'entreprise

Ci-joint un chèque de (libellé à l'ordre du MFQ Aquitaine :

- 480,00 € TTC
 432,00 € TTC (adhérent AFQP Aquitaine)

Date

RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

LIEU : ENSCBP Bât A 16 rue Pey-Berland 33600 PESSAC

INSCRIPTIONS : Les places disponibles étant limitées, nous vous recommandons de vous inscrire dès aujourd'hui par fax au 09 72 32 76 84 ou par mail à contact@afqp-aquitaine.org.

- L'inscription devient définitive à réception du bulletin d'inscription et du règlement à l'adresse suivante :
- AFQP Aquitaine - Maison des Associations 55 av du Maréchal de Lattre de Tassigny 33700 MERIGNAC
- Merci de libeller votre chèque à l'ordre du MFQ Aquitaine ou d'effectuer un virement bancaire sur le compte suivant :

Code Banque code guichet Numéro de compte Clé Domiciliation IBAN BIC
13335 00301 08971017718 02 CE AQUITAINE POITOU-CHARENTES FR76 1333 5003 0108 9710 1771 802 CEPFRPP333

- L'attestation de formation n'est remise qu'après participation effective à la journée d'approfondissement.
- Dès réception de votre bulletin d'inscription, nous vous adressons la convocation et le plan d'accès.
- Tout organisme a la possibilité, jusqu'au 16 novembre de remplacer un participant par un autre, en prévenant par mail à contact@afqp-aquitaine.org, par fax au 09 72 32 76 84 ou téléphone au 06 46 26 73 16.

Journée d'Approfondissement

Déterminez le contexte de votre organisme et les besoins de vos parties intéressées selon l'ISO 9001v2015



24 novembre 2017
ENSCBP-33600
PESSAC

animée par
Jean-Luc Thuillier
Consultant, formateur
et auditeur certifié ICA

A l'attention de :

- Managers
- Responsables Qualité et QSE
- Pilotes de processus
- Auditeurs internes
- Consultants, formateurs, enseignants, ...



Déclaration d'activité Formation

N° 72 33 08058 33 Préfecture de Gironde 01/07/201

Déterminez les contextes de votre organisme et les besoins de vos parties intéressées selon l'ISO 9001:2015

La version 2015 de la norme ISO 9001 demande de définir les enjeux externes et internes pouvant impacter la conformité du produit et la satisfaction du client. Les besoins et attentes des parties intéressées doivent être également pris en compte ; les clients ne sont plus le seul centre d'intérêt même s'il reste bien entendu fondamental. Par rapport à la version 2008, il en est attendu une meilleure prise en compte des finalités et de l'orientation stratégique de l'organisme ; l'analyse du contexte de l'organisme devient donc une exigence, sans qu'il en soit exigé de méthodologie particulière. Cette analyse est renforcée par l'extension de la détermination des parties intéressées (internes et externes) et de leurs besoins et attentes. L'acquisition et la compréhension des approches les plus plébiscitées dans ces domaines facilitent considérablement la recherche et l'atteinte des performances de l'organisme.

Avec l'ISO 9001:2015, clarifiez pour tous les personnels à quoi et à qui sert votre organisme !

Objectifs

- Savoir repérer et appliquer les exigences de l'ISO 9001:2015 relatives aux contextes et parties intéressées
- ✓ - Savoir repérer vos approches existantes en la matière et les faire évoluer si besoin
- Savoir adopter ou exploiter les méthodes et les approches les plus utilisées à cet effet

✓ Déroulement

Les méthodes pédagogiques favorisent la participation des stagiaires par l'animation d'échanges, la réalisation d'études de cas et le traitement des questions liées à la réalité professionnelle de leur entreprise.

✓ **Pré-requis :** Bonne connaissance de la version 2008 de l'ISO 9001.

Durée : 1 jour, 7 heures

Date : **vendredi 31 mars 2017 de 9h00 à 17h30**

Lieu : **ENSCBP Bât A 16 avenue Pey-Berland 33600 PESSAC**

FRAIS DE PARTICIPATION

1 jour : 400 €HT soit 480,00€ TTC (non adhérents à l'AFQP Aquitaine)

1 jour : 360 €HT soit 432,00€ TTC (remise 10% adhérents à l'AFQP Aquitaine)

Les frais de participation comprennent l'inscription à la journée d'approfondissement, les pauses, le repas pris en commun, la remise des documents de travail et de l'attestation de formation.

INSCRIPTION retourner le bulletin d'inscription page 4 à

AFQP Aquitaine Maison des Associations 55 av de Lattre de Tassigny
33700 MERIGNAC Fax : 09 72 32 76 84 - E-mail : contact@afqp-aquitaine.org

**La JA est animée par Jean-Luc THUILLIER
Consultant, formateur et auditeur certifié ICA**

Spécialisé dans l'évaluation des systèmes de management (ISO 9001, systèmes intégrés QSE, EFQM, ISO 26000), Jean-Luc THUILLIER est auditeur certifié ICA depuis 1989. Il a collaboré avec plus de 300 organismes de divers secteurs d'activité (grands groupes, PME, TPE, services publics et collectivités territoriales, organismes consulaires), en plaçant avec conviction l'Homme au cœur des systèmes de management.

Accueil des participants à partir de 8h30

9h00 à 12h30

Présentations, objectifs et attentes de chacun

1. Comprendre les exigences de l'ISO 9001:2015 relatives aux contextes et aux parties intéressées
2. Partager les notions essentielles et les approches privilégiées des contextes et des parties intéressées

12h30 à 14h00 Déjeuner *(les participants sont invités par l'organisateur)*

3. Expérimenter des approches d'analyse des contextes et des parties intéressées
4. Déployer votre propre approche d'analyse des contextes et des parties intéressées

Évaluation et conclusion de la formation

17h30 Conclusion de la journée

Cette journée s'intègre au budget formation de votre entreprise et donne lieu à l'établissement d'une convention de formation et d'une attestation de formation. En cas de nécessité, l'organisation et le contenu du présent programme peuvent être modifiés.